

REUNION DU 08 AVRIL 2021

Ordre du jour :

Vote des Budgets Primitifs 2021, vote des taux d'imposition, loyer local anciennement ARTAL et questions diverses.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 février 2021

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

*** Vote des taux d'imposition 2021**

La taxe d'Habitation sur les résidences principales a définitivement été supprimée par l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020. Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023.

L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. Les communes ne percevront plus de TH, mais en compensation elles percevront le produit de la Taxe Foncière Bâtie du Département.

Les taux d'impositions pour l'année 2021 seront donc de :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TBF Cne 21,26 % + TBF Dép 23,56 %) :
44,82 % (taux 2020 : 20,82 %)

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 94,70 % (taux 2020 : 93,77 %)

Accord du Conseil Municipal

*** Approbation du budget primitif 2021 de la commune**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 615 910,26 € en fonctionnement et à 267 527,53 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

*** Approbation du budget primitif 2021 du CCA§**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 2 502,60 € en fonctionnement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

*** Approbation du budget primitif 2021 de l'eau et de l'assainissement**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 140 583,89 € en fonctionnement et à 290 542,18 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

*** Approbation du budget primitif 2021 des commerces**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 16 160,13 € en fonctionnement et à 24 968,81 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

*** Approbation du budget primitif 2021 du lotissement**

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 364 376,88 € en fonctionnement (y compris les écritures d'ordres) et à 284 376,88 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

*** Loyer local professionnel de santé 2021**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux d'agencement de l'ancien local Artal vont débiter prochainement.

Ce local, situé 4 rue Louis Maffre, est destiné à la location à un professionnel de santé (kinésithérapeute).

Afin de pouvoir louer ce logement, Monsieur le Maire demande que soit défini le montant du loyer qui sera appliqué. Il précise également que ce loyer est net de charges locatives puisque le locataire s'en acquitte directement.

Proposition de fixer ce loyer à 440 € à compter du 01/09/2021.

Accord du Conseil Municipal.

*** Réfection du Pont du Maisonial, demande de subvention dans le cadre des amendes de police**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ce projet a déjà fait l'objet d'une demande de subvention auprès de Monsieur le Préfet dans le cadre de la DETR ou DSIL 2021. Il propose de solliciter également une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police.

Accord du Conseil Municipal

*** Vente terrain à Madame RHODES Adélaïde**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'installation d'un cabinet d'esthéticienne porté par Mme RHODES Adélaïde.

Mme Rhodes souhaite acquérir une parcelle d'environ 150 m² située à côté des commerces actuels Rue Louis Maffre.

Dans l'attente de la réalisation du document d'arpentage, le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de ce terrain au prix de 20,00 € HT le m².

QUESTIONS DIVERSES

*** Travaux de voirie**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux de voirie sont nécessaires. Il présente les devis correspondants :

- travaux pour la traversée de route et reprise d'un aqueduc suite à un affaissement de la route à Granouillère pour un montant de 2 215,00 € TTC.

- travaux de réalisation d'une purge et création d'une poutre de rive à Feydel pour un montant de 2000 € TTC.

Accord du Conseil Municipal pour la réalisation de ces travaux.

*** Informations courriers envoyés à la Communauté de Communes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des 2 courriers suivants envoyés à la Communauté de Communes :

- problème d'assainissement à la Zone Artisanale de Montsalvy :

Il est demandé à la Communauté de Communes d'assurer la remise en état du système de fonctionnement des pompes du poste de relevage d'assainissement. Après cette remise en état, la commune en assurera l'entretien.

- station des traitements des eaux des 3 Arbres (station qui reçoit de l'eau de 3 sources, 2 en provenance de Lacapelle-del-Fraisse et 1 de Lafeuillade-en-Vézic) :

Il est demandé à la Communauté de Communes de faire procéder à des réglages afin que la commune de Lafeuillade puisse augmenter la quantité d'eau fournie à la station. La commune de Lafeuillade, ayant récemment changé ses pompes, est en capacité de fournir plus d'eau.

*** Demande APPMA (Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**

L'association voudrait disposer des 2 étangs et assurerait le nettoyage avec l'aide des employés communaux.

Le bail existant avec l'APPMA est de 30 ans, il se termine en 2025.
Accord du Conseil Municipal (à voir si avenant au bail à faire).

*** Parking covoiturage**

Il est prévu sur la commune, un parking covoiturage, au rond-point au délaissé. Celui-ci sera pris en charge en totalité par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

*** Demande d'installation pour un Food-truck**

La commune a été sollicitée par un particulier qui souhaiterait installer un food-truck sur la commune.
A voir.

*** Divers**

➤ Présentation d'un devis pour l'acquisition d'une balayeuse (afin de nettoyer les trottoirs) pour un montant de 6 168,00 € TTC.

➤ Problèmes d'incivilités aux P.A.V. (Point d'Apport Volontaire). Monsieur le Maire propose, dans un premier temps, d'y apposer des panneaux d'information pour interpeller les personnes non respectueuses des consignes de tri.

➤ La Communauté de Communes a lancé une réflexion sur la gestion de son service ordures ménagères. Le système de collecte va être modifié. Chaque commune sera amenée à modifier ses points de collecte. A voir.

➤ Vaccination :

Dans le cadre de la vaccination des personnes de + de 75 ans, la commune a accompagné 11 personnes à l'hôpital et 8 ont pu être inscrites sur le secteur de Montsalvy. Remerciements aux élus qui ont accompagné ces personnes.

➤ Visite de Monsieur Sautarel, Sénateur de Cantal ; il viendra à la rencontre des élus de Lafeuillade-en-Vézie le 26 avril à 18 h à la Mairie. Les élus disponibles sont invités à cette rencontre.

➤ Installation d'une boîte à livres sur la commune :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour l'installation d'une boîte à livres. Mme Rhodes Adélaïde se charge de se renseigner.

➤ Demande d'installation d'un éclairage public route de Cances (maison Puech Jean-Marc).
A voir si il est possible de déplacer les panneaux d'entrée et de sortie.

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS (réunion du 08/04/2021)

AURATUS Nathalie <i>Absente excusée</i>	BASSET David	CAUSSE Nicolas
FRESQUET Jean-Louis	GINIOUX Georges	GINTRAND Marie-Claude
LAPORTE René	MERAL Gilbert	PIGANIOL Pascal
PUECH Marie-Paule	RHODES Adélaïde	ROUCHET Serge
TALON Pierre	TOUYRE Thierry	TRIN Lionel